

BULLETIN DE RECHERCHES

N^o 130

Mars 1980

Marques sur les barils de poudre

E.M. Razzolini, Citadelle de Halifax

Le Bulletin de recherches n^o 90, publié au mois de mai 1978, décrit les recherches qui ont été faites relativement aux barils de poudre britanniques en vue de l'exposition dans la poudrière sud de la citadelle de Halifax. Le présent Bulletin traite plus précisément des marques que l'on trouve sur les barils, surtout ceux datant de 1862 qui est la période étudiée à la poudrière sud. Ce bulletin complétera l'exposition.

Selon les listes de matériel d'artillerie, les types de poudre couramment stockés étaient:

- A.4 --- grain: tamis n^{os} 4 à 8, 59 livres par pied cube. Poudre à gros grains utilisée comme charge et dans les cartouches des fusils Armstrong.
 - L.G.--- grain: tamis n^{os} 8 à 16, 57 livres par pied cube. Poudre à gros grains utilisée pour les pièces d'artillerie à canon lisse, pour les cartouches d'artillerie et les obus explosifs.
 - F.G.--- grain: tamis n^{os} 16 à 36. Poudre à grains de taille spéciale utilisée pour les obus à segments de 20 livres et moins, de même que pour le tir à blanc.
 - M.R.--- grain: tamis n^{os} 44 à 72, 55 livres et 8 onces par pied cube. Poudre à fusil moyenne utilisée pour amorcer les obus à diaphragmes et à balles et pour les pistolets à chargement par la culasse.
 - E.R.--- grain: tamis n^{os} 16 à 24 } très
 - J.2 --- grain: tamis n^{os} 12 à 20 } semblables
- Poudre à fusil Enfield utilisée pour les cartouches à balles des carabines et des fusils portatifs¹.

En outre, la poudre était classifiée selon sa qualité ou son état. En 1864, ces classifications étaient les suivantes: (1) poudre neuve; (2) poudre retournée par la Royal Navy et considérée comme standard; (3) poudre anglaise retournée, salie et rendue plus ou moins efficace, utilisée pour remplir les obus; (4) poudre retournée, recyclée,

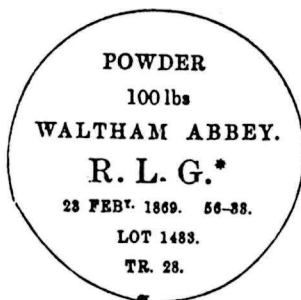


utilisée pour remplir les obus; (5) condamnée, utile seulement pour l'extraction. Ces particularités de la poudre étaient indiquées à l'aide d'un système de code par couleurs; les lettres rouges dénotaient la meilleure qualité, les blanches une qualité inférieure (par exemple pour les salves de salutation) et les lettres R.S. signifiaient réchauffée ou séchée pour une deuxième fois². (Nota: ce même code de couleurs était utilisé dès 1840³.) Les règlements de l'Ordnance stipulaient que tous les nouveaux barils de poudre, une fois bien vieillis, devaient être tarés avec exactitude et que le poids à vide devait être indiqué sur le baril⁴. En outre, une directive du ministère de la Guerre indique qu'avant le 9 janvier 1865, on retrouvait les inscriptions suivantes sur les barils⁵:

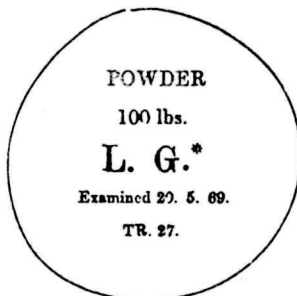
Ordinaire		Poudre Exercise		Obus		
L.G.	F.G.	L.G.	F.G.	A.4	E.R.	L.G. M.R.A.

Par conséquent, outre le "H" pour Halifax, et peut-être "W[↑]D" ou "A" pour le ministère de la Guerre, les indications sur les barils de poudre devaient également donner des renseignements sur la poudre.

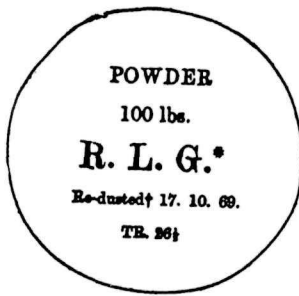
Jusqu'à ce jour, les seuls exemples d'inscriptions complètes proviennent d'une circulaire de 1870 qui, puisqu'elles faisaient partie d'un système de classement plus compliqué, étaient probablement plus élaborées que celles de 1862. En voici des exemples:



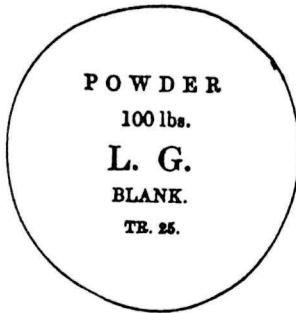
Nº 1 indique de la poudre neuve



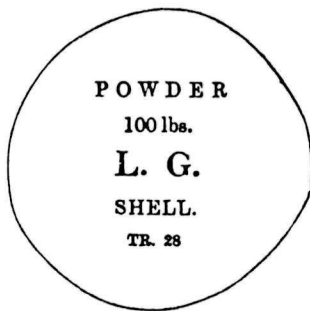
Nº 2 indique de la poudre retournée qui après examen a été classifiée comme charge



N° 3 indique de la poudre retournée qui après examen a été séchée pour une seconde fois ou rendue réutilisable pour servir de charge.



N° 4 indique de la poudre utilisée pour le tir à blanc ou pour les exercices



N° 5 indique de la poudre d'obus

+ ou remise en état, selon le cas
* ces lettres seront peintes en rouge

Ainsi, lorsqu'on se réfère au n° 1, les marques de baril indiquaient: les contenus de poudre; la quantité, 100 lb; le lieu d'origine, Waltham Abbey; le type de poudre, R.L.G.; la date de réchauffement, le 23 février 1869; le nombre de barils réchauffés, 33; le lieu d'entreposage⁷, lot 1483, la tare, TR. 28. Ces renseignements étaient peints en noir ou en rouge selon les indications. (Il est à noter qu'on utilisait les mêmes marques et le même code de couleur en 1887⁸.)

Voici donc l'extrapolation que nous avons faite:

- A) Désignation de la poudre
L.G. (ordinaire, d'exercice, d'obus)

F.G. (ordinaire, d'exercice)

A.4

E.R (J2)

M.R. (M.R.A.)

B) Code de couleur

- 1 - poudre neuve: rouge
- 2 - retournée de la Royal Navy et considérée comme standard: rouge
- 3 - poudre anglaise retournée, recyclée, sale et rendue plus ou moins efficace, utilisée pour remplir les obus: blanc
- 4 - poudre retournée, recyclée, utilisée pour remplir des obus: R.S.
- 5 - condamnée, utile seulement pour l'extraction: surchargée

Tous les autres renseignements étaient imprimés en noir. Lorsque la poudre était condamnée, cette précision était écrite en blanc en surimpression des données originales et, éventuellement, la date d'examen. Ces renseignements apparaissaient sur le fond supérieur, par où l'on ouvrait le baril. Le fond inférieur portait probablement les indications "H" et "WAD" ou "A" soit écrits ou imprimés. L'indication standard "A" était également gravée sur les cerceaux de cuivre. A l'heure actuelle, nous ne possédons aucun renseignement sur les crayons à marquer, les poinçons ou les fers à marquer qui étaient utilisés.

Notes

- 1 Miller, major R.A., Equipment of Artillery (Londres, Section topographique et statistique du ministère de la Guerre, 1864), p. 417; Fraser G.H., R.A., Notes on Materiel as at present issued by the Royal Laboratory, Woolwich, for Smooth-Bore guns, Small Arms and Rifled Guns, Armstrong, Corrected to June, 1864 (Woolwich, The Royal Laboratory, 1864) p. 22-23; Grande-Bretagne, ministère de la Guerre, Circular N° 884, ministère de la Guerre, 3 décembre 1864, "Filling Shells".
- 2 Miller, Equipment of Artillery, p. 104.
- 3 National Army Museum, Department of Archives, "A notebook of Artillery by a cadet at the Royal Military Academy, ca. 1840", Acc. # 9709-12, p. 150.
- 4 Grande-Bretagne, Artillerie, Ordnance Regulations Home 1855 dans C.D. Ansell, Royal Naval Armament Depot, Gosport, Hants, à R.M.A. Wilson, conservateur en chef, citadelle de Halifax, le 30 mars 1978, p. 120-125.
- 5 Grande-Bretagne, ministère de la Guerre, Circular N° 892, ministère de la Guerre, 9 janv. 1685, "Gunpowder".
- 6 La poudre à canon était divisée en lots pour le stockage et chacun des 100 barils formant un lot portait le numéro du lot. Les numéros de lots se suivaient pour chaque manufacturier en fonction de la date de fourniture de la poudre.

- 7 Grande-Bretagne, ministère de la Guerre, Army circulars 1870, article 104, juil. 1870, "Examination, Marking and Storing of gunpowder", p. 24-26.
- 8 Grande-Bretagne, ministère de la Guerre, Regulations from Magazines, Ammunition Stores and Laboratories also for packing, storing and inspection of guncotton, War Office 1887. (Emis dans les circulaires de l'armée datées du 1^{er} mars 1887) (Londres, H.M.S.O., 1887, p. 7).

QS-7087-030-FF-A1

©Publié avec l'autorisation
de l'Hon. John Fraser, CP, MP,
Ministre de l'Environnement,
Ottawa, 1980.

Traduit par le Secrétariat d'Etat.